



LA FORCE D'UN  
RÉSEAU D'INDÉPENDANTS  
**GAES+**

Parc club Aygalades  
Bat 4 // 31 Bd Frédéric  
Sauvage  
13014 Marseille

## **COMPTE RENDU REUNION CODIR**

**VISIO du 05-09-2025**

### **PRESENTS :**

Delphine Devaux - Jean Louis Berthelot -Sébastien Karcher –  
François Blot -José Aparicio - Sébastien Chauvin – Philippe Bidaut

## **ORDRE DU JOUR**

### **Non renouvellement des membres du Codir :**

Afin de réduire le bureau pour faciliter les échanges, il n'y aura pas de renouvellement de membre du comité de direction à la prochaine assemblée.

Il est acté ce jour que sont sortants : François Bocquet et Delphine Devaux (démisionnaire du poste de président également)

Leur démission sera effective à l'issue de l'AG du 25/09/25 au Puy en Velay.

### **Election pour la présidence de GAES+ :**

Candidat : Sébastien Karcher

L'élection a été anticipée ce jour suite à une possible absence de Delphine lors de l'AG.

Sébastien Karcher est élu nouveau président à l'unanimité des votants

Il entrera en fonction légal le 25/09/25 à l'issue de l'AG

### **Modification de membre du CODIR :**

Il est acté ce jour l'échange de membre entre Christophe et François BLOT.

François prenant la place de Christophe (co-dirigeant de la sté BLOT)

### **Fixation des conditions de remboursements des actions GAES+ :**

Comme l'autorise l'article 29 des statuts et après de nombreux échanges au sein du codir, il a été décidé de fixer les conditions de remboursement des actions en cas de retrait, radiation, décès ou exclusion à la valeur nominale

La valeur est la même pour tous à savoir 5.000€ soit 5.000 actions de 1€

### **Nouveaux membres :**

L'appel de fonds pour les nouveaux entrants sera fait à l'issue de l'AG du 25/09/25. Les actions demeurent souscrites à la valeur nominale, soit 1 €.

### **Présentation du projet Point E :**

Suite à l'audit dont à fait l'objet PointE en début d'année et par ricochet GAES+ et suite à la réunion de debrief du 25/06 puis du 24/07, Jerome Lauras a fait un compte rendu et une proposition de nouvelle « gouvernance » pour le futur de nos échanges PointE/GAES+  
Le mail a été réceptionné le 25/07

Après une longue discussion, un point bloqué à savoir le transfert de la gestion des référencements à l'entité Point E que l'ensemble du codir refuse.

Une future visio est calée avec Jérôme le 10/09 à 15h pour lui présenter notre point de vue et en débattre simplement pour trouver une seule voix pour la Convention Point E du 25 au 27 septembre 2025.

**Fin de réunion**

Arhife confirme  
le président  
